

PARC ÉOLIEN

Commune de Bavois



# Etat des lieux du projet éolien de Bavois

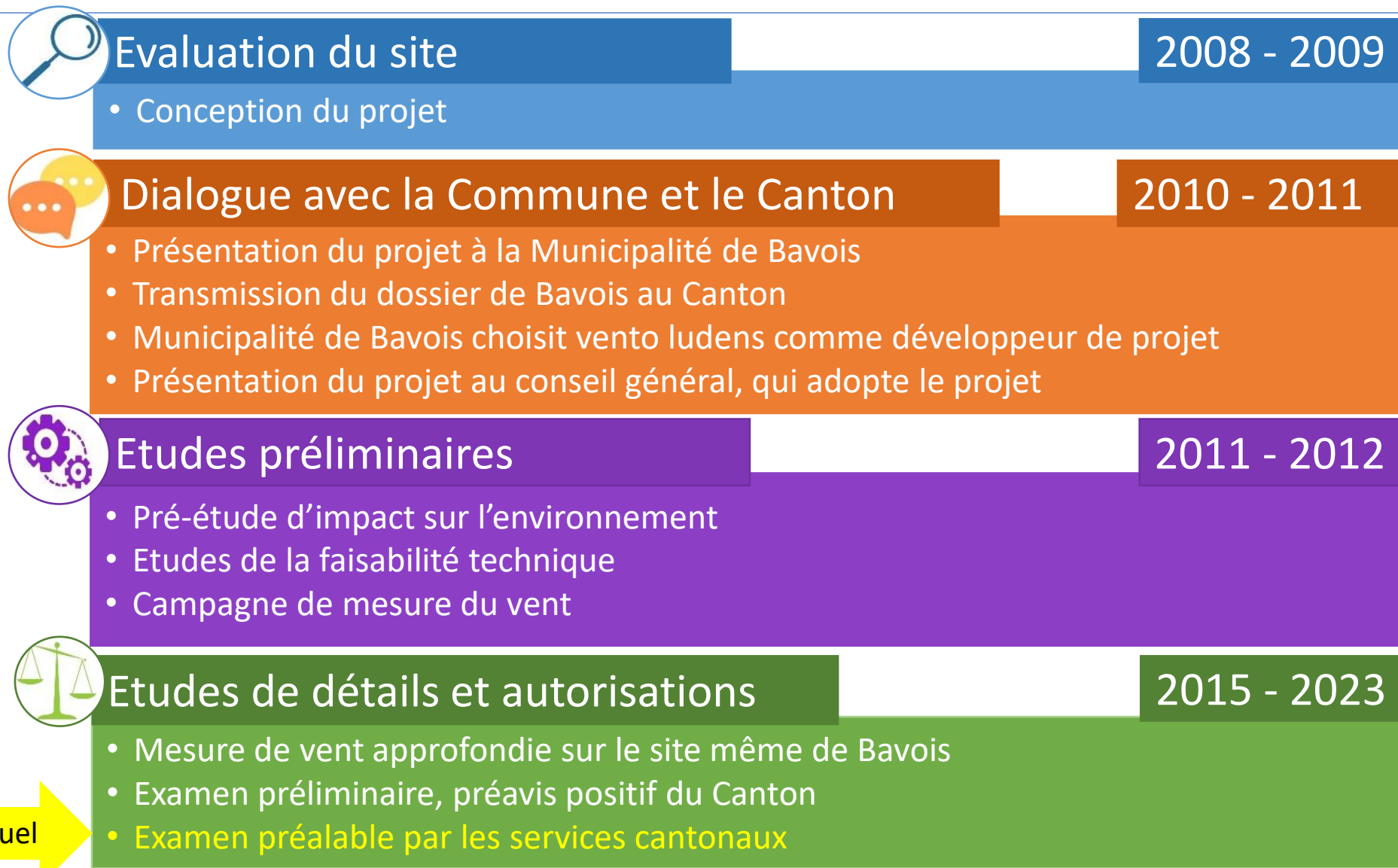
07 mars 2023



## Ordre du jour

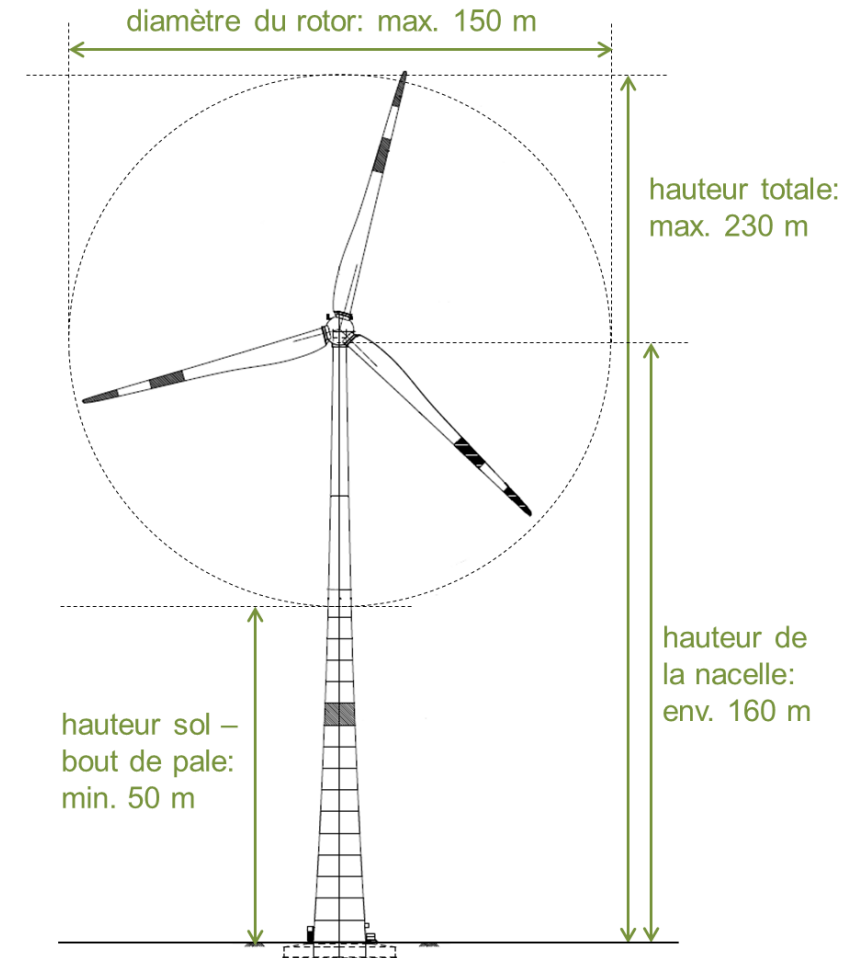
---

- Historique
- Etat actuel du projet
- Retombées financières pour la commune
- Procédure
- Communication



<b>Nombre d'éoliennes</b>	5
<b>Hauteur de la nacelle</b>	160 mètres
<b>Production*</b>	36 GWh
<b>Mesure de compensation</b>	78 au total
<b>Durée des travaux</b>	Prévus sur une année
<b>Remise en place</b>	même état qu'avant la construction

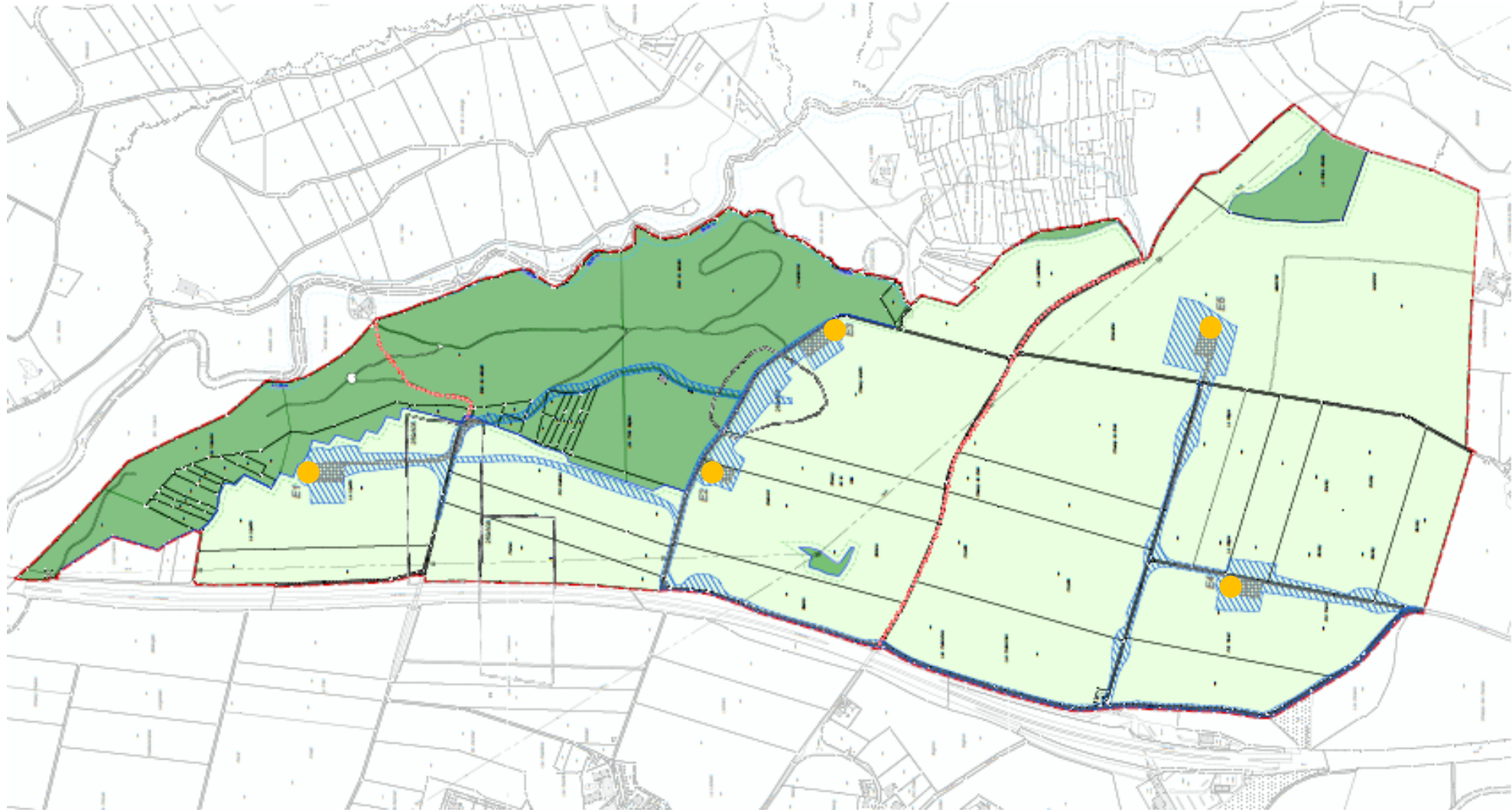
\*Seuil pour l'intérêt national à 20 GWh



# Emplacement des éoliennes (transmis au canton)



Nord



# Retombées financières pour la commune

## Retombées financières pour la commune total sur 20 ans

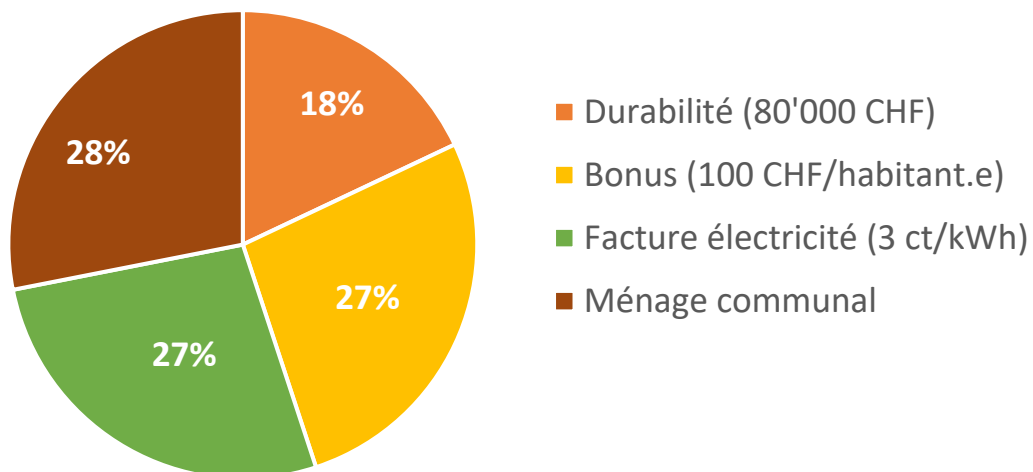
Type de rémunération	Montant total pour 20 ans	Par année <i>en moyenne</i>
Rémunération selon la convention de collaboration de 2011	3'700'000 CHF	185'000 CHF
Rémunération selon la promesse de constitution de droits de superficie de 2011	700'000 CHF	35'000 CHF
Fond de soutien (1%)	800'000 CHF	40'000 CHF
Taxes (impôts)	2'600'000 CHF	130'000 CHF
Dividendes (5% du capital-actions)	1'100'000 CHF	55'000 CHF
<b>Total</b>	<b>8'900'000 CHF</b>	<b>445'000 CHF</b>

Ces chiffres sont des ordres de grandeurs et peuvent varier en fonction du choix final de l'éolienne.

## Proposition de la Municipalité en faveur des habitant.e.s

- Durabilité : ajouter 1% au fond dédié à la durabilité
- Bonus : 100 CHF / habitant.e
- Facture d'électricité : réduction de 3 ct le kilowattheure sur la facture d'électricité
- Ménage communal

### Répartition du montant annuel (commune)



### Pour un ménage composé de 4 personnes (annuel)\*:

- Bonus : 400 CHF
  - Facture d'électricité :  $4'500 \times 0,03 = 135$  CHF
- 
- Pour des projets durables via le fond durabilité : 80'000 CHF
  - Pour des projet d'utilité public : 125'000 CHF

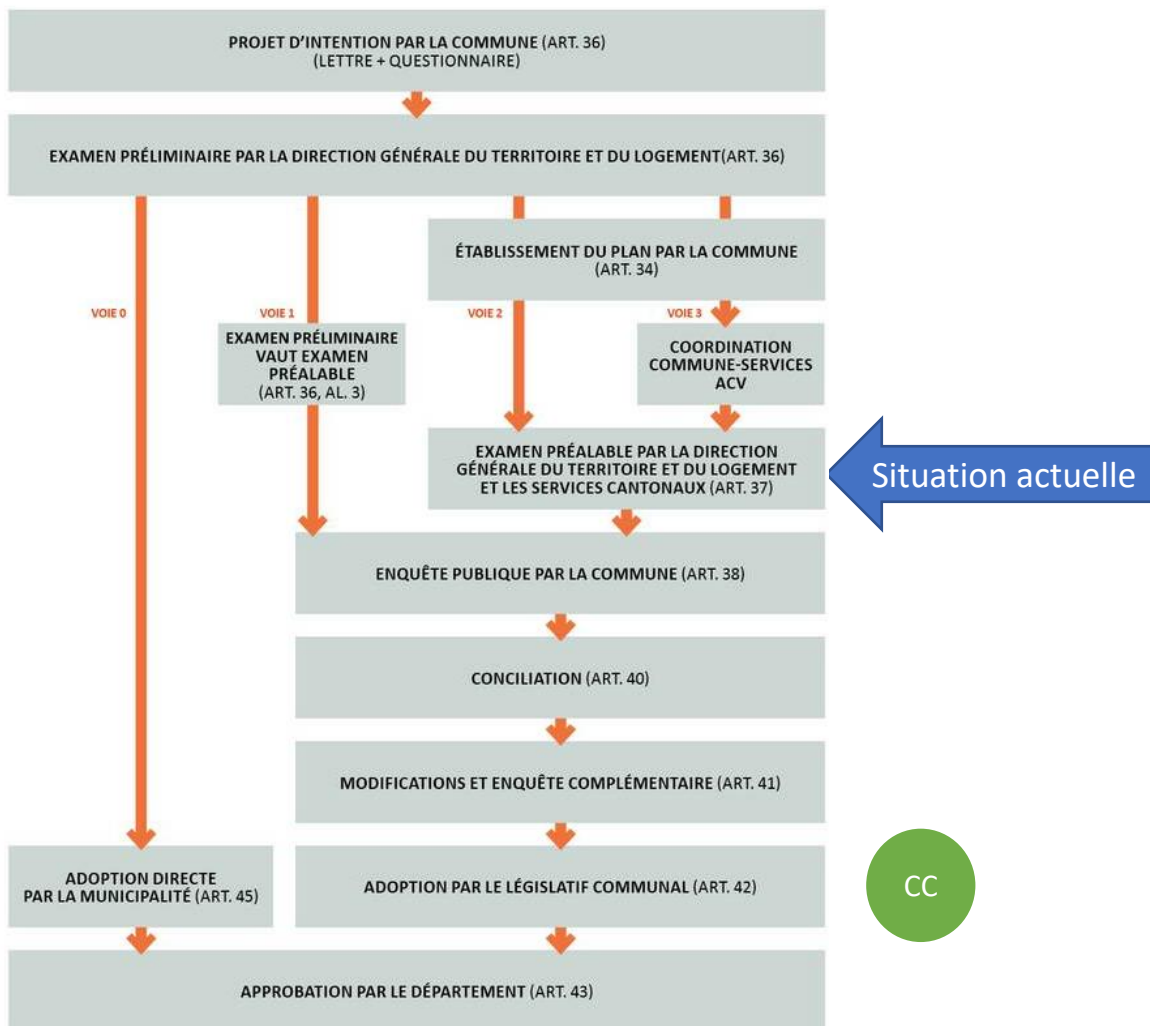
### \*Bavois

Ménages : 500

Habitant.e.s : 1'200

Consommation d'électricité territorial annuelle : 4 GWh

## Procédure selon la loi LATC



- Décembre 2022 – mars 2023 (légalement) :
  - Examen préalable du Canton
- Jusqu'en septembre 2023 :
  - Adaptation des documents selon les retours du Canton
- Octobre 2023 :
  - Mise à l'enquête publique par la commune
- Fin 2023 / 2024 :
  - Traitement des oppositions
  - **Décision du Conseil communal**
  - Décision du Canton
  - Votation populaire





Pour les conseillers communaux

- **16 mai 2023** – Expo-apéro : présentation du projet plus détaillée
- **17 juin 2023** – Visite du parc de Chamole

Pour la population

- Local des pies (3 avril de 17h30 à 19h30)
- Expo-apéro : séances d'information sur l'état actuel du projet
- Flânerie à Bavois : sur le terrain + simulation de bruit
- Eolienne en toute transparence : questions-réponses



Photomontage depuis la gare de Bavois.